

18 AVR. 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30

N° 1 - 42 /2012 : AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE PARC SOUTERRAIN DE STATIONNEMENT DES CORDELIERS A ALBI

L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012**N° 1 – 42 /2012 : AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE PARC SOUTERRAIN DE STATIONNEMENT DES CORDELIERS A ALBI**

Pilote : Affaires générales, affaires juridiques, assurances, achat et marchés publics

Autres services concernés : Maîtrise d'ouvrage-programmation travaux – Finances

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Par délibération du 14 décembre 2010, le conseil communautaire a confié le contrat de concession de délégation de service public pour le parc souterrain de stationnement des cordeliers à Albi à la société INTERPARKING France.

La société Interparking s'est engagée à réaliser l'ensemble des travaux de second œuvre lui incombant dans un délai de 7 mois à compter de la date de livraison de la coque. La date prévisionnelle de livraison de la coque était fixée au 1^{er} mai 2012.

En phase Projet, le maître d'œuvre de l'opération a validé la date effective de livraison de la coque « hors d'eau et hors d'air » interviendra fin février 2013. De ce fait, la coque pourrait être remise à Interparking au 1^{er} avril 2013.

Le concessionnaire a été informé de ce décalage qui n'a aucune incidence financière sur le contrat.

La durée des travaux de second œuvre réalisés par le concessionnaire ne devra pas excéder 7 mois. Aussi, le parking doit être mis en service fin novembre 2013, peu avant la date d'ouverture du grand théâtre.

Il est donc proposé de conclure un avenant avec la société INTERPARKING pour prendre acte de la nouvelle date prévisionnelle de remise de la coque et de l'échéancier contractuel qui en découle.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de concession du parc souterrain des cordeliers,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 27 mars 2012,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat de délégation du service public de stationnement souterrain des Cordeliers conclu avec la société INTERPARKING.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

